



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE 2021

A compléter par les familles à partir du 30 septembre 2021 et à retourner par courrier ou à déposer au GIP Politique de la ville TLP, 30 avenue St Exupéry 65000 Tarbes

Mail gip.pvtlp@gip65.fr - Tél. 0562533437 LD

BANQUE

CULTURE

Les chèques vacances sont délivrés dans la limite du stock disponible
Une seule activité est financée par enfant et par an dans le cadre du dispositif d'aide à la pratique sportive ou culturelle

Nom de l'enfant : Prénom : Sexe :  

Date de naissance : Age :

Adresse des parents (complète) :

Téléphone fixe des parents : Portable des parents :

Activité Pratiquée :

Nom de l'association culturelle :

Tél. association : E-mail association :

L'association est-elle affiliée à l'Agence Nationale des Chèques vacances (ANCV) : OUI NON

Les associations culturelles qui souhaitent faire bénéficier de ce dispositif à leurs adhérents devront être conventionnées par l'ANCV (contact ANCV : 0 825 844 344 ou www.ancv.com).

PHOTOCOPIES A FOURNIR LORS DU DEPOT DE DOSSIER

1. Notification du quotient familial inférieur à 700 avec la date de naissance des enfants (à demander à la CAF ou à télécharger sur le site www.caf.fr)
2. Attestation d'inscription délivrée par l'association culturelle précisant le montant annuel de la cotisation
3. Une enveloppe *timbrée* à l'adresse des parents

Avez-vous bénéficié d'une aide au titre du dispositif Banque Culture en 2020 ? : oui non

Fait à Tarbes, le

Signature (obligatoire)

